

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est également ce que nous avons compris.

M. l'Orateur adjoint: La présidence estime que la question garde sa place puisqu'elle n'a pas été débattue. Pour que ce soit bien clair, la Chambre dira si elle est d'accord pour que les leaders à la Chambre se réunissent pour établir quand cette question pourra être débattue. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES FINANCES—DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ACCRUE DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT DES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, le mercredi 16 mars, en l'absence du ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet), j'ai posé au ministre des Finances (M. Macdonald) certaines questions sur le budget de la SCHL qui avait été déposé la veille.

J'ai dit que le budget de la SCHL traduisait un net recul du financement des programmes d'aide à l'habitation à loyer modique. Étant donné le grand nombre de travailleurs en chômage dans l'industrie de la construction et le faible pourcentage de logements vacants dans les grandes villes canadiennes, j'ai demandé au ministre des Finances si le gouvernement renverserait cette politique incroyablement rétrograde et injuste afin d'aider davantage les gagne-petit dans le domaine du logement vu que ces mesures touchaient les Canadiens ayant un revenu inférieur à \$10,000 qui étaient obligés de louer des appartements.

Le ministre des Finances a déclaré, avec son bagout habituel, qu'on avait construit un nombre record de maisons l'année dernière, et notamment de maisons à l'intention des économiquement faibles, et il a décrit le Programme d'aide à l'accession à la propriété comme la planche de salut de tous les gagne-petit.

Mais quels sont véritablement les réalisations du gouvernement dans le secteur du logement pour les économiquement faibles? Quelle est sa politique de logement pour les Canadiens? Le prix de la plupart des maisons dépasse de loin les moyens financiers de la plupart des Canadiens. Ainsi, une maison de trois chambres à coucher coûtait l'an dernier \$76,000 à Toronto. Un versement initial de \$6,000 laisserait à financer une hypothèque de \$70,000. A raison d'un taux d'intérêt de 11 p. 100, le nouveau propriétaire aurait à payer \$673.78 pour rembourser le principal et les intérêts étalés sur une période de 25 ans, pour un montant total de \$202,134, c'est-à-dire qu'il lui faudrait payer des intérêts de \$132,134 pour un principal de \$70,000. Voilà qui donne une idée de l'effort du gouvernement pour construire chez nous des maisons d'un prix abordable.

Ajournement

● (2200)

Quelles sont les réalisations de la SCHL en matière de logements à loyer modique ou de logements sociaux? Le budget de la SCHL pour 1976 indique que 16 p. 100 de son capital ou de ses fonds allaient à des logements sociaux. Ces 16 p. 100 ne correspondaient qu'à environ 2 p. 100 de toutes les mises en chantier d'un bout à l'autre du pays. Monsieur l'Orateur, 2 p. 100 d'au-delà de 250,000 logements étaient destinés à des personnes à revenus modiques. C'est bien la preuve que le ministre mise trop sur le PAAP.

Que pense le Conseil canadien de développement social de l'attitude de la SCHL envers ceux qui cherchent à encourager l'habitation publique, les logements pour le troisième secteur? La Société s'est montrée indifférente et difficile, semble-t-il. Elle a dressé tous les obstacles nécessaires pour empêcher l'expansion des logements sociaux au Canada. De fait, on traite bien différemment ceux qui s'intéressent aux logements sociaux de ceux qui construisent des logements grâce à l'entreprise privée.

Résultat? La compression du budget de la SCHL pour les logements locatifs a suscité une crise nationale. Il y aura pénurie d'appartements disponibles et les loyers augmenteront de façon générale dans notre pays.

La Chambre n'a pas à me croire sur parole; qu'on se reporte aux experts qui ont déclaré dans le *Star* de Toronto du 12 mars dernier:

Pour ce qui est de la construction de logements locatifs, seuls comptent les logements pour personnes âgées et les personnes à revenus modiques.

Les mises en chantier d'appartements en copropriété et locatifs sont passées de 10,650 en 1975 à 5,508 l'année dernière dans le grand Toronto, selon une étude récente menée par A. E. LePage Ltd., une des plus grandes sociétés immobilières du Canada.

Voici la phrase à retenir:

Encore moins d'appartements seront construits en 1977.

Pourquoi s'étonner qu'il se prépare une crise de logements locatifs d'un bout à l'autre du pays? La SCHL dans son budget de premier établissement, diminue la part des logements locatifs. J'en déduis que le nouveau ministre est dans les griffes d'entrepreneurs, de constructeurs, de spéculateurs et d'établissements financiers et qu'il ne s'est guère ou pas du tout soucié des besoins domiciliaires de la plupart des Canadiens. Sinon, il n'aurait pas diminué le budget de la SCHL pour les logements locatifs. Il faut fournir plus de fonds à cette fin, non pas moins. Il faut en outre plus d'argent pour les logements coopératifs et à but non lucratif.

Il me semble que le ministre aurait dû s'attarder un peu plus aux besoins en matière de logements au lieu de prévoir de légères augmentations au budget de la SCHL, augmentations qui n'ont pas permis de contrer l'inflation l'année dernière. S'il consacrait plus de temps à l'habitation au lieu de dresser des listes de séparatistes à Radio-Canada, il canaliserait plus d'argent vers les logements locatifs afin de répondre aux besoins des Canadiens, nous serions en mesure de répondre à la forte demande d'appartements et de dissiper les craintes de la plupart des Canadiens au sujet des hausses de loyers. C'est pourquoi je porte cette question à l'attention de la Chambre ce soir.